



économie

LA VILLE INVESTIT
POUR DÉVELOPPER
L'AGRICULTURE



alimentation

2017, ANNÉE DE
L'ASSIETTE

31^e édition des
Rendez-vous de
l'Erdre

La Chapelle-sur-Erdre

le magazine | N° 124 – ÉTÉ 2017



17
—
18

ans

ESPACE CULTUREL

CAPELLIA





4

4 CAPELLIA A 30 ANS

Découvrez la nouvelle saison 2017-2018 et les festivités liées à cet anniversaire.

6 ANIMATIONS

Un été propice aux déménagements et aux activités estivales !

8 AGRICULTURE

Avec la Noue Verrière, la Ville soutient la production agricole et le logement pour les agriculteurs

10 TÉMOIGNAGE

Une chapelaine en situation de handicap prend la parole.

12 ALIMENTATION

La thématique alimentaire sera à l'honneur lors du dernier semestre à la Chapelle-sur-Erdre

14 DÉMOCRATIE LOCALE

Retour sur le Grand Débat de La Transition Énergétique.

16 LES JARDINS DES ARTS, DÉJÀ 10 ANS !

600 œuvres d'art s'exposent en centre-ville en septembre.



8



10

28

17 ASSOCIATIONS

Toute l'actualité des associations

22 TRIBUNES

Expression des groupes politiques

24 PORTRAIT

Réjane et Marcel Leblet, un couple engagé dans la collecte du don du sang;

26 DÉCOUVERTE

Participez aux animations organisées cet été par La Maison Pour Tous dans les quartiers des Perrières et de Gesvrine.

28 RENDEZ-VOUS DE L'ERDRE

Parade de bateaux et concerts avant le spectacle pyrotechnique à La Chapelle-sur-Erdre

30 AGENDA

Toute l'actualité du 20 juin au 23 septembre



éditorial

Des projets majeurs pour améliorer le quotidien des Chapelains

Le dynamisme de La Chapelle-sur-Erdre s'amplifie au fil des mois, grâce à l'action commune portée par l'ensemble des acteurs de la vie locale. Les années à venir vont donc être fertiles en nouveaux services pour les Chapelains, quels que soient l'âge, l'activité ou la passion.

Dès la rentrée de septembre, les enfants scolarisés à l'école Robert Doisneau rentreront dans leur nouveau « pôle éducatif », notamment avec une école maternelle toute neuve. Il restera pour l'année à venir à travailler sur les aménagements extérieurs, pour pouvoir, à la rentrée de septembre 2018, inaugurer la totalité de ce nouveau pôle qui garantira de très bonnes conditions d'enseignements, aussi bien pour les enfants que pour les enseignants et le personnel des accueils périscolaires.

Autre investissement très attendu, surtout par les sportifs, l'ouverture du futur Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive (CREPS) est programmée pour 2020. La Région a dévoilé l'architecture d'une structure qui garantira 90 heures d'utilisation hebdomadaires à trois clubs chapelains, lesquels libéreront autant de créneaux dans les actuels équipements sportifs.

À proximité du futur CREPS, les crédits d'études de la ligne 1 du tramway qui arrivera à la Babinière seront votés par le Conseil Métropolitain fin juin. De même, Nantes Métropole travaille toujours sur les projets de nouvelle déchetterie et de parc d'activités de la Métairie Rouge.

A côté de ces investissements conséquents, en terme de services, d'éducation, d'activité économique ou de sport, d'autres travaux d'aménagements sont programmés. Ainsi, dans le secteur Hautière/Mazaire, des travaux vont commencer cet été pour améliorer les conditions d'accès, notamment sur le plan de la sécurité pour

l'école et pour les riverains.

Du côté de Capellia, le Chemin de Roche Blanche va subir des aménagements pour améliorer les conditions de circulation et de stationnement dans le secteur, aussi bien pour les spectateurs de Capellia que pour les riverains.

À côté de ces équipements, la Ville profite aussi du dynamisme de ses habitants, notamment par le biais de ses associations. Ainsi, pour quelques jours encore, la BoiTàTroc mise en place par l'association TransiStore, propose de donner une nouvelle vie aux objets devenus inutiles chez leur propriétaire. De son côté, la Maison Pour Tous proposera tout l'été des animations à La Chapelle-sur-Erdre, venant compléter le programme des manifestations proposées par la Ville, comme le 14 juillet et les Rendez-vous de l'Erdre. Enfin, les jeunes Chapelains pourront bénéficier de la réorganisation de l'accueil de loisirs sur le centre-ville, atour du Point Information Jeunesse, du Skate Park et du Jam.

S'agissant de l'action des associations, je souhaite remercier tous les bénévoles qui ont permis au printemps chapelain d'être très animé. Mention spéciale à la cinquième édition de Handi'Chap, qui a une nouvelle fois fait la démonstration que le sport doit pouvoir être pratiqué par tous, et notamment les personnes porteuses de handicap.

Avec tous ces projets, avec le talent et la passion des Chapelains, la dynamique engagée pour mieux vivre ensemble n'est pas prête de s'enrayer. Je vous souhaite un excellent été à tous.

Fabrice ROUSSEL
Maire de La Chapelle-sur-Erdre
1er Vice-Président de Nantes Métropole

saison 2017-2018

Capellia fête ses 30 ans !

Pour cette nouvelle saison, une offre de spectacles éclectique et surprenante, mais aussi un festival de marionnettes et d'objets manipulés et un anniversaire ! En effet, inauguré en décembre 1987, Capellia fêtera ses 30 ans.



Le Cercle des Illusionnistes, Alexis Michalik, mercredi 14 février 2018.

© Alejandro Guerrero

La nouvelle saison 2017-2018 présente, comme l'année passée 22 spectacles. *Les Sea Girls* ouvriront la saison avec leur revue débordante d'humour et d'énergie. Puis suivront de nombreuses propositions alléchantes, en musique et chanson française, avec des artistes comme *Juliette*, le trio *Zaza Fournier / Carmen Maria Vega / Cléa Vincent, Sylvain GirO, Gerardo Jerez Le Cam* ou encore le très impressionnant *Bagad Kemper*. Pour les amoureux de cirque, trois dates à retenir et à vivre en famille, avec la compagnie bretonne *Galapiat Cirque*, la compagnie espagnole *eia* et le fameux cirque *Plume* qui rayonnera sur la métropole nantaise avec *La Dernière saison* à Rezé sous chapiteau au printemps 2018. Côté théâtre, Alexis Michalik présentera sa pièce *Le Cercle des Illusionnistes* qui a reçu Trois Molières : meilleure mise en scène, meilleur auteur et révélation féminine. Et puis, il y aura de la danse, de la

magie, de l'humour (cf encadré). Avec *l'équipe de l'espace culturel Capellia*, précise Muriel Dintheer, adjointe en charge de la culture, nous avons construit cette saison 2017-18 avec l'envie d'entraîner le public dans un nouveau voyage : voyage dans l'imaginaire avec des propositions originales et inédites pour les esprits curieux, voyage dans le temps avec l'accueil d'artistes qui ont marqué les saisons de Capellia depuis 30 ans, voyage en famille avec des spectacles tout public, voyage avec les artistes grâce aux actions culturelles et rencontres organisées autour des spectacles. Et pour tout bagage, du rêve, de la poésie et la promesse de s'évader sur la planète Capellia, le temps d'une saison...

Une saison anniversaire

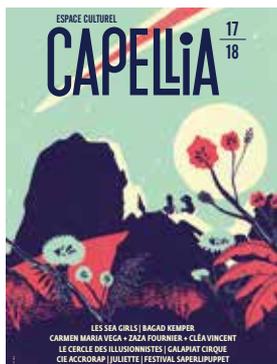
L'espace culturel Capellia vous invitera à fêter ses 30 ans ! 30 ans d'une histoire culturelle foisonnante, innovante et colorée. Une date à retenir pour

fêter cet événement ensemble : le samedi 17 février 2018. De fidèles partenaires artistiques et associatifs se sont mobilisés pour concocter un programme sur mesure, en après-midi et en soirée : visites ludiques et décalées, expositions, spectacles, concerts pour petits et grands.

Saperlipuppet en clôture de saison

La tant attendue 6^e édition de Saperlipuppet, festival de marionnettes et objets manipulés aura lieu du 11 au 15 avril 2018. Pendant cinq jours intenses, une cinquantaine de représentations pour enfants et adultes seront présentées. Venez danser, chanter, explorer, vous évader, vibrer, rire, et vous émerveiller à l'espace culturel Capellia !

espace culturel Capellia
Chemin de Roche Blanche
44240 La Chapelle-sur-Erdre
www.capellia.fr
02 40 72 97 58



Dès la rentrée, profitez d'une offre culturelle « Hors les murs » au rythme du jazz dans le cadre des Rendez-Vous de l'Erdre, samedi 2 septembre, le midi à la Grimaudière et le soir à la Gandonnière [lire p. 28] – puis lors de La Ville aux enfants, le samedi 23 septembre, en centre-ville pour une journée de jeux et de spectacles, à vivre en famille et entre amis.

Découvrez la nouvelle programmation 17-18, le mardi 20 juin à 19h.

Au menu, présentation des spectacles, cocktail dînatoire et spectacle des *Banquettes arrières*, chanteuses par accident à cappella... Entrée libre dans la limite des places disponibles.

BILAN DE LA SAISON 2016/2017

L'espace culturel Capellia a accueilli plus de 12 000 spectateurs sur 22 spectacles - avec une augmentation de son nombre d'abonnés de 22 %. Parmi les temps forts, *Faada Freddy* et son rythme endiablé, Le groupe Vertigo avec son *Dom Juan* version XXI^e siècle, François Morel et son humour tout en douceur et en émotions. De beaux moments et de belles rencontres, à l'instar de Jean-Luc Annaix qui a enchanté le public avec son *Melon qui*.

Abonnements à partir du 21 juin

Billets individuels à partir du 4 juillet

La Revue Les Sea Girls Jeu. 5 oct.

Melezour Bagad Kemper Ven. 13 oct.

Hands and Voice Henri Texier

Mar. 24 oct. à La Cité, Nantes

Garçons Carmen Maria Vega | Zaza Fournier |

Cléa Vincent Mer. 8 nov.

S'il se passe quelque chose Vincent Dedienne

Jeu. 23 nov. à l'Odyssée, Orvault

Évidences inconnues Kurt Demey Mar. 28 nov.

Le bal à Bobby Cie NGC 25 Ven. 1er déc.

Les affranchies Sylvain GirO Mar. 5 déc.

Les Triplettes de Belleville Benoît Charest

et son terrible orchestre de Belleville Mar. 19 déc.

1984 Compagnie 13/10^e en Ut Jeu. 11 janv.

C'est quand qu'on va où !? Galapiat Cirque

Ven. 26 janv.

Petits orchestres de jouets

Pascal Ayerbe & Cie Sam. 3 fév.

Le Cercle des Illusionnistes Alexis Michalik

Mer. 14 fév.

Capellia fête ses 30 ans Sam. 17 fév.

J'aime pas la chanson Juliette Ven. 23 fév.

Petites histoires.com

Cie Accrorap | CCN La Rochelle Ven. 16 mars

InTarsi Compagnie de Cirque "eia" Mer. 4 avr.

Musique de chambre

Orchestre National des Pays de la Loire

Ven. 6 avr.

Saperlipuppet - Festival de marionnettes

et objets manipulés Du 11 au 15 avr.

Un seul être Cie 29x27 Ven. 20 avr.

La dernière saison Cirque Plume

Sam. 21 et dim. 22 avril, sous chapiteau, Rezé

Reflejos migrantes Gerardo Jerez Le Cam

Sam. 19 mai

UN SOUTIEN À LA CRÉATION ARTISTIQUE LOCALE

L'espace culturel Capellia fait le choix de soutenir des compagnies professionnelles en les accueillant en résidence de création. Cet accueil consiste à offrir un soutien technique aux artistes pour accompagner le processus de création d'un spectacle dans des conditions optimales. Certaines de ces créations seront programmées dans le cadre de la saison culturelle ou du festival Saperlipuppet.

Sylvain GirO pour le spectacle *Les affranchies*.

Août / Septembre 2017

Compagnie 29x27 pour le spectacle *Un seul être*.

Octobre 2017

Cie À Toute vapeur – *Les 5000 doigts du docteur K*.

Janvier 2018

Scopitone et Cie pour le spectacle *Divina*.

Février / mars 2018

Les informations sont disponibles dans la plaquette de saison.

DES ACTIONS CULTURELLES AUTOUR DES SPECTACLES

Comme chaque année, nous avons demandé aux artistes de la saison de proposer des temps de pratique artistique autour de leur univers. Stages de théâtre, ateliers de danse, rencontre à l'école, écriture musicale....

Les informations sont disponibles dans la plaquette Actions Culturelles.

DES SPECTACLES POUR LES ÉCOLES DE LA CHAPELLE-SUR-ERDRE

9 spectacles de cirque, théâtre, danse, musique, sont proposés aux enseignants, de la petite section au collège, avec la possibilité de travailler autour du spectacle en collaboration avec les compagnies.

jeunesse

À Mazaire, les activités pour les jeunes se regroupent

Très fréquentées par les jeunes Chapelains, les activités du service jeunesse réalisées dans la salle Balavoine vont déménager au Point Information Jeunesse - PIJ.

Lundi 3 juillet, l'accueil de loisirs 12-17 ans s'installe au Point Information Jeunesse - PIJ jusqu'alors installé salle Balavoine. Ce déménagement va offrir un meilleur espace d'accueil et de pratique des activités, et une plus grande proximité de tous les équipements dédiés aux jeunes.

Ce rapprochement favorisera l'échange d'information avec les jeunes sur diverses thématiques (formations, emplois, santé, logement, loisirs...) et des réponses adaptées à leurs besoins. Des passerelles pourront être établies entre le PIJ et l'accueil de loisirs pour l'accompagnement des jeunes dans leurs projets individuels et collectifs.

Mutation de l'espace multimédia

L'offre multimédia sera repensée avec des temps aménagés. Les usagers pourront prendre rendez-vous pour utiliser les outils informatiques. Les créneaux à destination des associations seront également maintenus. Un rapprochement avec la Bibliothèque Municipale Nelson Mandela et le tissu associatif permettra d'offrir une diversité de services.

Le Jam se diversifie

Le Jam conservera son fonctionnement. Cependant, des créneaux seront aménagés pour



favoriser la découverte autour de la thématique musicale avec des ateliers spécifiques encadrés par un animateur dédié. Ces activités se développeront avec l'investissement des jeunes et la dynamisation du lieu.

L'émergence d'un pôle jeunesse

La Ville souhaite, avec ce regroupement créer un espace jeunesse de loisirs et d'accompagnement sur le secteur de Mazaire à proximité de l'école, du collège et des équipements sportifs et culturel (Jam). En ce sens, les jeunes seront consultés pour attribuer un nouveau nom à cette structure.

Contact : Claire L'Hoste, animatrice au PIJ
David Duteurtre, animateur service jeunesse
02 51 81 87 25

jeunesse

Les loisirs de l'été enfance jeunesse

Cet été, les enfants de l'Arc en ciel des loisirs deviendront des "reporters en terre inconnue". Les 3-5 ans joueront et partiront à la découverte de pays dont on parle peu. Les plus grands participeront à une veillée à l'accueil de loisirs.

Durant ces deux mois d'été, les thèmes proposés seront variés pour les 6-11 ans : explorateurs en quête de sensations, créateurs, artistes, ils remonteront le temps pour découvrir les époques de la Révolution, gauloise, médiévale et futuriste. Des sports de plein nature pour les plus grands seront proposés. Ils partiront en août sur les traces d'Harry Potter et des animaux fantastiques, tandis que de nombreuses animations seront proposées sur les thèmes de la magie. L'été sera aussi rythmé par des bivouacs proposés par tranche d'âges, des passerelles avec les

3-5 ans. Des arts de rue seront programmés pour clore l'été le 31 août au Château de l'Hopitau à destination des familles et des 3-11 ans.

Les 12-17 ans auront le choix entre plusieurs activités sportives (badminton, handball, football...) et aquatiques (kayak polo, le wakeboard). Des activités culturelles seront organisées (Voyage à Nantes, musée des reptiles), créatives (cuisine, bricolage), sorties (Atlantic Toboggan, plage, laser game...). Ils auront la possibilité de participer à l'organisation de la 7^e édition d'Urban Culture. Certains enfants profiteront de leurs séjours d'été à Belle-Ile-en-mer, au Zoo de la Flèche mais également au lac de Vioreau.



sports

Le nouveau CREPS de la Babinière dévoilé



Crédit photo: cabinet d'architecture Nantes Aura

La Région Pays de la Loire a présenté l'esquisse (voir ci-dessus) du Centre de Ressource, d'Expertise et de Performance Sportive, de 5,4 hectares, innovant et écologique, qui sera construit à la Babinière, près du centre sportif de la Jonelière et de la ligne de tram-train. Trois clubs chapelains y seront hébergés pour un total de 90 heures : le handball, le futsal et le badminton. Ce projet, porté par la Région, avec le soutien de Nantes Métropole et de la Ville de La Chapelle-sur-Erdre, permettra de répondre aux demandes d'un milieu sportif chapelain particulièrement dynamique. Sur un montant global estimé à 38 millions d'euros, la participation de la Ville sera proche des 1,8 millions. Ouverture programmée en 2020.



À la rentrée, les maternelles découvriront leurs nouvelles classes.

éducation

De nouveaux locaux pour les maternelles du pôle Robert Doisneau

La fin des travaux approche, plus qu'une année et l'école Doisneau sera livrée. Commencé en 2015, le chantier du futur Pôle éducatif va cet été entamer une phase majeure avec la découverte de leur nouvelles classes pour les maternelles. A côté de ces bâtiments flambant neufs, la vieille maternelle sera détruite en août et vont enchaîner lors de cette dernière année de travaux les aménagements extérieurs : cours, espaces verts, préau des maternelles.

Les élèves pourront dès septembre déjeuner dans la nouvelle salle de restauration et ne se rendront plus salle Barbara. L'accès à l'école se fera à nouveau par l'entrée initiale et non l'entrée actuelle. Pour garantir la sécurité des enfants, un visiophone sera installé à l'accueil permettant de filtrer les entrées.

Ce nouveau pôle éducatif, comprenant une école élémentaire réhabilitée (livrée en septembre dernier), une nouvelle maternelle et des nouveaux aménagements extérieurs, est le plus gros investissement de ce mandat pour la Ville, avec un coût de 10 millions d'euros.

association

La vitrine des associations

Les inscriptions au sein des diverses associations se dérouleront samedi 9 septembre 2017 de 9h à 17h à l'espace culturel Capellia. 80 associations culturelles, sportives ou de solidarité présenteront leurs activités. Entrée libre.

Renseignements : UACE - uace44@laposte.net

économie

La Ville investit pour développer l'agriculture

Le développement de l'agriculture est une priorité de ce mandat à La Chapelle-sur-Erdre. Profitant de la vente d'un ancien siège d'exploitation en Zone Naturelle et Agricole à La Noue Verrière, la Ville a souhaité fin 2014 que les pouvoirs publics acquièrent ce bien afin d'appliquer concrètement sa politique volontariste de soutien à l'agriculture.

Le 26 mai 2015, la Ville de La Chapelle-sur-Erdre signait avec l'Agence Foncière de Loire-Atlantique une convention de portage foncier sur huit ans maximum concernant la propriété de la Noue Verrière. Cette unité foncière d'une dimension de 2400 m², comprend une maison de 200 m².

Aujourd'hui, afin de réaliser les objectifs de maintien de l'agriculture périurbaine et de pérenniser la vocation agricole du bien, les perspectives de travaux de transformation du bâti pour en confier la gestion à un organisme social nécessitent la rétrocession de cette unité foncière à la Ville. C'est la raison pour laquelle la Ville a acquis auprès de l'Agence Foncière de Loire-Atlantique cette propriété pour le prix de 337 837, 25 euros TTC.

Parfaitement au fait des difficultés rencontrées par les jeunes agriculteurs pour s'installer, La Chapelle-sur-Erdre travaille depuis plusieurs années sur le défrichage des terres pour en faciliter la remise en culture. Le deuxième écueil est indéniablement le logement. En effet, la plupart des agriculteurs laissant leurs terres conservent leur résidence



Le développement de l'agriculture est une priorité de ce mandat

sur site. Les repreneurs sont donc obligés de se loger ailleurs. L'action menée à la Noue Verrière va leur permettre de trouver un logement de proximité. Ainsi, la propriété est susceptible de garantir la présence d'exploitants pour les terres alentours, ainsi que d'offrir des solutions de logements à d'autres agriculteurs (potentiellement 4 logements). L'exploitation a déjà fonctionné. Elle dispose de terres suffisantes pour une activité agricole de proximité viable. Sa localisation

peut lui assurer, au sein d'une agglomération de 600 000 habitants (1 km de la limite de la ville centre) une excellente aptitude à pratiquer la vente directe. Ce projet répond en tous points à la politique de la Ville de La Chapelle-sur-Erdre et de l'agglomération, dans le cadre du développement des circuits courts et de l'agriculture de proximité, en garantissant la valorisation et l'entretien des territoires ruraux.

environnement

Première phase des travaux de l'aménagement foncier

La Ville et le Conseil Départemental ont validé un aménagement foncier après 15 ans de concertation et de négociation avec les propriétaires de terrain, essentiellement dans le nord de la commune. Objectif : rendre le parcellaire plus cohérent, permettant notamment de déployer l'activité agricole.

Les travaux vont débuter à partir du mois de juillet. La première phase concernera les accès parcellaires, avec le busage de la voirie et la réalisation de l'entrée des champs. En septembre, il s'agira de créer des chemins d'exploitation. La fin de l'année sera consacrée à la plantation de nouvelles haies bocagères (fin octobre) et au défrichage de parcelles et l'arrachage de haies (novembre).

Pour des informations complémentaires sur les travaux, contacter le service Environnement au 02 51 81 87 47

entreprise



AGENDA 21

Restaurant Le Saintonge Grill



Jean-Claude Guillou et Thomas Thuillier

Le Saintonge Grill est géré par Jean-Claude Guillou et Thomas Thuillier, deux amis d'enfance du quartier de Gesvrine qui s'étaient rencontrés à l'Union Sportive de Gesvrine - USG -.

En 2014, ils ont ouvert ce restaurant. Le Saintonge Grill propose un large choix de grillades au feu de bois, de pizzas, galettes et crêpes - les cuisiniers préparent les différentes pâtes sur place avec des farines biologiques achetées au local -. Vous trouverez aussi à la carte des spécialités locales telles que des cuisses de grenouilles à la provençale ou encore une cassolette de Saint Jacques à la nantaise.

Le Saintonge Grill dispose également d'une salle ouverte à la location pour les particuliers et professionnels d'une capacité de 60 places (location possible avec ou sans restauration). Pour les

séminaires, anniversaires, repas de famille, réunions...

Le Saintonge Grill adhère à l'association des Entreprises de La Chapelle-sur-Erdre et mène des actions en lien avec le développement durable.

Parking privé pour la clientèle.

Ouvert du lundi au dimanche de 11h45 à 14h30.

Judis, vendredis et samedis soirs de 19h à 22h30.

Le Saintonge Grill
2 rue Saintonge
Zone Malabry - Erdre Active 2
02 40 72 77 70
lesaintongegrill@orange.fr
www.lesaintongegrill.fr

Une BoitÀTroc implantée en centre-ville



Depuis jeudi 27 avril et jusqu'au 30 juin, une « BoitÀTroc » est installée à titre expérimental dans le Parc de la Gilière, près de la Mairie. Proposée par l'association TransiStore, et soutenue par la Ville de La Chapelle-sur-Erdre dans le cadre de l'appel à projet Agenda 21, cette initiative permettra à tous les Chapelains de déposer des petits objets jugés inutiles, et ainsi permettre à quelqu'un d'autre d'en profiter. Le dépôt sera libre, la boîte ouverte en permanence et les objets déposés accessible gratuitement. La surveillance et la maintenance de la boîte seront assurées par l'association TransiStore, qui affichera sur place le fonctionnement de la boîte. « Cette initiative va permettre de faire connaître l'association TransiStore, qui a notamment en projet la création d'une recyclerie-café, explique Fabrice Roussel, Maire de La Chapelle-sur-Erdre. Le souhait de la Ville est d'accompagner ces initiatives citoyennes en conformité avec les principes du développement durable ».

Ne brûlez pas vos déchets verts

L'entretien du jardin pour un particulier génère des déchets verts estimés en moyenne en France à 160 kilos par personne et par an. Pour s'en débarrasser, certains foyers les brûlent, libérant ainsi de nombreux polluants et représentent des risques d'incendies. Brûler vos déchets verts vous expose à une contravention de 450 euros.



Randonner et découvrir les composteurs partagés

Une balade de 6 km à la découverte des différents composteurs partagés – ou collectifs, installés dans différents quartiers de la Ville - a eu lieu le samedi 1^{er} avril 2017. Les 50 participants ont rencontré les animateurs de chaque quartier et échangé sur leurs pratiques de compostages et projets à venir. Patrice Guillou, référent composteur « Les Perrières » se félicite d'une telle initiative : des idées mûrissent çà et là pour vivre des échanges « écologiquement sociaux » ! Après la visite du jardin partagé de l'Oasis de la Roussière, puis de celui de la Buissonnière et du quartier des Perrières - en attente d'un projet de jardin et de composteur multifonctions -, les participants se sont retrouvés autour d'un verre de l'amitié, en présence de Claude et Henri Gracineau, initiateurs du mouvement de compostage à La Chapelle-sur-Erdre.

sensibilisation

« Libérez nos trottoirs » La colère d'une chapelaine



Depuis trois ans, la Ville organise régulièrement des campagnes pour rappeler aux habitants de bien laisser les trottoirs libres, pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite, personnes âgées, personnes avec poussettes.

L'année dernière, des macarons ont été réalisés et déposés sur les voitures mal stationnées : principalement sur des trottoirs (route de Sucé devant la Bibliothèque, avenue Charles de Gaulle, rue Mendès-France...).

Le groupe de travail «*cheminement et sensibilisation*» continue de distribuer des macarons.

Marie, en fauteuil, accompagnée de son chien Gaza, est investie dans ce groupe.

Il y a quelques mois, elle s'est retrouvée obligée de circuler sur la route car une voiture était sur le trottoir :

«J'ai interpellé un citoyen sur son stationnement gênant, je lui ai montré le macaron sur l'accessibilité des trottoirs.

Cette personne n'a pas voulu m'entendre et le ton est monté.

Je me suis sentie agressée verbalement L'excuse est toujours la même : j'en ai pour 5 minutes.

La personne était de mauvaise foi, il y avait une place de stationnement autorisé juste à côté.



J'ai été obligée d'aller sur la route, et c'est pour moi très dangereux ».

Josiane Guillet, conseillère municipale au plan local de santé et au handicap, fait partie du même groupe de travail que Marie.

«J'ai été révoltée par la réaction du conducteur, une personne valide dans un véhicule très mal stationné.

C'est un comportement inadmissible, irrespectueux et non citoyen vis-à-vis des personnes concernées par "l'accessibilité universelle"».



Plan canicule

Depuis le 1^{er} juin et jusqu'au 31 août, le plan canicule est déclenché au « niveau veille saisonnière ».

Les personnes de plus de 65 ans et les personnes en situation de handicap peuvent s'inscrire sur un registre nominatif au Pôle Solidarités – CCAS - 02 51 81 87 20.

La plate-forme téléphonique « Canicule Info Service » au 0 800 06 66 66 (appel gratuit) est mise en service de 8h à 20h, du lundi au samedi. Vous pourrez écouter des messages préenregistrés pour connaître les recommandations et la conduite à tenir.

Pôle Solidarités – CCAS - 12 rue François Clouet du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30, le mardi à partir de 10h - 02 51 81 87 20

budget

Une nouvelle tarification de l'eau

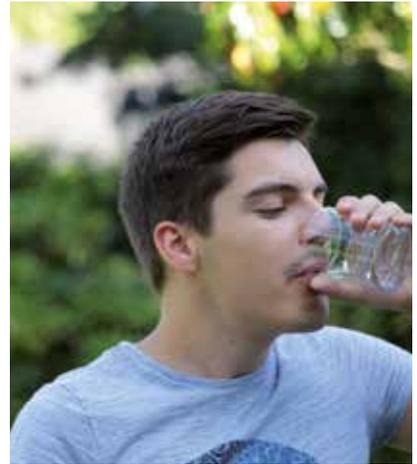
Depuis le 1^{er} janvier 2016, Nantes Métropole expérimente la « tarification sociale » de l'eau. Ce nouveau droit assure aux habitants la garantie de ne pas consacrer plus de 3% de leurs revenus pour le paiement de leur facture d'eau.

Conditions d'éligibilité pour les Chapelains

La résidence principale doit se situer sur la commune. Pour les allocataires de la CAF, celle-ci identifie automatiquement les potentiels bénéficiaires. L'aide financière est versée directement par Nantes Métropole sur leur compte.

Les ménages chapelains non allocataires de la CAF, ceux disposant d'un Quotient Familial (QF) inférieur à 100 et les étudiants de la commune devront en revanche se rendre cette année au Pôle Solidarités-CCAS entre le 1^{er} janvier et le 30 novembre 2017, afin de vérifier leur éligibilité à l'aide financière. Leur QF sera ainsi calculé sur la base du dernier avis d'imposition.

*Conditions d'éligibilité et renseignements au Pôle Solidarités – CCAS : 12 rue François Clouet – 02 51 81 87 20
Pièces à fournir pour le dossier : dernier avis d'imposition, une pièce d'identité, un justificatif de domicile et un RIB*



aides

« Habiter Mieux : des aides pour améliorer et rénover mon logement »

Nantes Métropole met en place un Programme « Habiter Mieux » pour aider les propriétaires et les locataires de l'habitat privé à améliorer et à adapter leur logement ainsi que les propriétaires bailleurs qui s'engagent à conventionner leur loyer à l'issue des travaux.



Si votre logement présente de fortes déperditions thermiques, si vous avez des difficultés pour le chauffer ou s'il n'est plus adapté à vos besoins ou à vos capacités, n'hésitez pas à prendre contact avec l'opérateur en charge du programme sur le territoire de Nantes Métropole : l'association SOLIHA Loire-Atlantique.

Vous pouvez, sous conditions, bénéficier d'un diagnostic gratuit, à domicile, réalisé par des professionnels (ergothérapeute, thermicien...) et de conseils quant aux travaux nécessaires. Un conseiller habitat vous

aidera ensuite dans le montage financier des travaux (jusqu'à 80% de subventions de l'ANAH, de Nantes Métropole, du Conseil départemental, prêts sociaux possibles...).

*Pour un rendez-vous en permanence ou un 1^{er} conseil : SOLIHA Loire-Atlantique
12, rue de la Haltière BP 42533
44325 NANTES Cedex 3
02 40 44 99 44
habitemieux@nantesmetropole.fr*

Permanences sur les communes : Bouaye, Carquefou, Nantes, Orvault, Rezé, Saint-Herblain, Saint-Sébastien-sur-Loire et Vertou

soutien

Impôts : déclaration en ligne

Depuis 2016, la généralisation de la déclaration en ligne a débuté. En 2017 elle sera obligatoire pour les contribuables dont le revenu fiscal est supérieur à 28 000 € et d'ici 2019, la télédéclaration des revenus s'étendra progressivement à tous les foyers.



La Confédération Syndicale des Familles (CSF), en partenariat avec la Ville, le Pôle Solidarités – CCAS, le Point Information Jeunesse (PIJ) a organisé deux demi-journées d'information et d'accompagnement à la télédéclaration. Une vingtaine de personnes s'est déplacée et cinq ont été accompagnées dans leur démarche à domicile.

Ces après-midis ont été l'occasion de découvrir les fonctionnalités du site internet «www.impôts.gouv.fr» et pour les personnes qui le souhaitent, de faire leur propre déclaration en ligne, en toute confidentialité.

Les personnes ne possédant pas d'adresse mail, ont pu se rendre à l'espace multimédia ou un animateur les a accompagné dans cette démarche.

*Pour toutes les questions, contacter la CSF
csfchappellesurordre@orange.fr
07 68 61 16 73*

gastronomie

L'alimentation, La Chapelle en fait t

La Ville de La Chapelle-sur-Erdre et de nombreuses associations programment plusieurs animations autour de l'alimentation au dernier trimestre 2017. Un sujet sur lequel la Ville a de nombreux atouts à faire valoir.

Les papilles seront à la fête lors du deuxième semestre à La Chapelle-sur-Erdre. Fil rouge de nombreuses animations proposées par la Ville et les associations, ce sont quatre mois gastronomiques qui seront proposés sur la commune, à partir de septembre. Et chacun pourra y participer à sa manière, même en mettant la main à la pâte, puisqu'un concours à base de produits du terroir sera proposé aux Chapelains (voir ci contre) . *«C'est un enjeu qui touche aussi bien les domaines de la santé, de l'action sociale, de l'environnement, de l'économie... Surtout en France, où la gastronomie est un art de vivre »*, explique Laurent Godet, conseiller municipal subdélégué au projet alimentaire territorial.

Des partenaires dynamiques

Derrière le plaisir de la dégustation ou de la création culinaire, ces quatre mois permettront donc d'aborder les différentes facettes d'une problématique qui interpelle aussi à l'échelle de l'agglomération. En effet, Nantes Métropole a engagé un travail avec les communes de l'agglomération pour développer les filières locales de l'alimentation, et valoriser les acteurs et la production. *« La Chapelle-sur-Erdre est en avance dans de nombreux domaines, précise Laurent Godet. Nous avons déjà mis en place des circuits courts, qui approvisionnent notamment les écoles. De même, nous sommes très engagés en faveur de l'agriculture locale et le recyclage des déchets alimentaires . Dans les restaurants scolaires, 30% des*

denrées proviennent de producteurs locaux, et 21% sont labellisées bio. Et nous avons la chance d'avoir des partenaires associatifs dynamiques qui apportent leur savoir-faire».

Les jeunes Chapelains ont déjà participé à des animations autour de l'alimentation au début de cette année. Point d'orgue de ces activités, le repas dans le noir entre jeunes malvoyants et d'autres jeunes chapelains, a permis à ces derniers exceptionnellement privés de visibilité, de développer d'autre sens, mais aussi de se mettre à la place de malvoyants et comprendre les problèmes auxquels ils sont confrontés. Parmi les autres animations, des plats typiques de la montagne ont été dégustés en février par les pensionnaires de l'accueil de loisirs 6/11 ans, tandis que les jeunes parents ont pu débattre des comportements alimentaires des petits, en partenariat avec les associations « Autour d'un café », « Les petits lutins Chapelains » et « Pomme et sens ».



Les Chapelains ont dégusté des produits locaux en participant au petit-déjeuner en 2015 et 2016 fin septembre

La grande table de l'agglo

Commerçants, artisans, associations, tous seront mobilisés à la rentrée pour organiser des animations autour de l'alimentation. Temps forts de ce dernier trimestre gastronomique, la grande Table de l'agglo sera présente le samedi 23 septembre, jour de la Ville aux enfants. Au programme, ateliers cuisine, découverte de la nature comestibles, démonstration culinaire en présence d'un chef, food truck... De quoi nourrir toutes les curiosité et les estomacs.



... tout un plat



recettes

Participez au concours !

Avis à la population ! La Ville propose d'organiser un concours de la meilleure recette de cuisine à base de produits chapelains. Pour participer, deux conditions s'imposent : être habitant de la commune, et proposer une recette qui intègre des produits locaux (par exemple, la fraise Capella, le boudin de La Brosse, la Tomme Chapelaine, ou tout autre produit issu de la production locale en viande, fruits et légumes). Au choix, peuvent être proposés des entrées, des plats de résistance ou des desserts. Merci de bien remplir tous les champs du coupon ci-contre, d'en respecter les règles et d'envoyer une photo du plat (dans un environnement bien éclairé). À vos fourneaux !

*Merci de renvoyer le coupon de participation
au plus tard le lundi 11 septembre
Adressez vos réponses à :
Mairie de La Chapelle-sur-Erdre - Rue Olivier
de Sesmaisons - 44240 La Chapelle-sur-Erdre
ou
communication@lachapellesurerdre.fr*



COUPON DE PARTICIPATION AU CONCOURS DE la recette chapelaine

Type de plat

Entrée Plat Dessert

Nom du plat

Budget

Accessible Moyen Conséquent

Temps de préparation

Temps de cuisson (si besoin)

Ingrédients

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Réalisation

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Nom, prénom, adresse, courriel, téléphone

.....

.....

.....

.....

.....

énergie

Les Chapelains au rendez-vous de la transition énergétique

Septembre 2016, le Conseil métropolitain avec les 24 communes de l'agglomération nantaise ont émis un grand débat sur la transition énergétique. Celui-ci s'articulait autour de quatre grandes questions : Quels modes de vie ? Quels paysages ? Quels accès à l'énergie ? Quelles innovations ?



Les acteurs de ce grand débat souhaitaient faire de la métropole nantaise un territoire de référence en matière de transition énergétique. Ces sept mois de débat avaient également vocation à mobiliser tous les citoyens et acteurs aux nouveaux enjeux énergétiques. Ainsi, plusieurs actions se sont déroulées sur le territoire de la commune pendant huit mois fertiles en échanges et propositions.

Des familles à énergie positive

Un challenge d'économie d'énergie a été proposé à des familles volontaires de l'agglomération. Cette année, trois équipes se sont formées sur La Chapelle-sur-Erdre (Les Déchets Nés, Défi ENERGIE La Chapelle et Equipe Launay/Canas) soit 21 familles et 69 personnes ! L'objectif : réduire la facture d'énergie et d'eau sur une période de 4 mois. Éco-gestes, mesures de consommation et ateliers Tupperwatt, ont permis la réalisation de

252 euros d'économies sur la facture énergétique pour les Déchets Nés, arrivés en tête du classement départemental. Même succès pour l'équipe Défi ENERGIE La Chapelle qui arrive en 1^{ère} position pour la réduction des consommations en eau (-26%).

Les Chapelains se sont également mobilisés autour de nombreux événements tels que le Forum Énergie Habitat, la conférence de Pierre Rabhi ou lors d'ateliers de contributions au grand débat. Au total, 1 900 personnes ont été sensibilisées.

Les actions de la Ville

La municipalité développe depuis 2004 des actions en faveur de la lutte contre le changement climatique, dans le cadre de son Agenda 21.

La Ville de La Chapelle-sur-Erdre a conçu un plan pluriannuel de rénovation énergétique du patrimoine communal (objectif - 40% d'ici 2020).

La protection des espaces naturels et agricoles dans les documents d'urbanisme est effective et s'est concrétisée avec la mise en œuvre du PEAN (Périmètre de Protection d'Espaces Agricoles et Naturels périurbains) et de l'aménagement foncier.

La Ville s'engage aussi dans le développement des énergies renouvelables avec l'installation de panneaux photovoltaïques sur trois bâtiments communaux.

Un Plan de Déplacement Inter-Établissement avec sept autres entreprises de la commune a été établi pour favoriser l'usage de modes de transports alternatifs à la voiture pour les salariés.

Les habitants ont travaillé depuis 2012 sur la Ville apaisée en Groupes d'Animation de Quartier, concept permettant de définir un plan de modération des vitesses et d'inciter aux modes de déplacement doux (vélo, marche).

finances

Rapport de la Chambre Régionale des Comptes : une gestion saine et un cap à maintenir

Selon le rapport rendu par la Chambre Régionale des Comptes, la Ville de La Chapelle-sur-Erdre est bien gérée et doit rester vigilante dans les années à venir pour maintenir ce cap.

C'est à cette conclusion que le rapport de contrôle de gestion de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) arrive, après plus d'un an d'étude et d'échange.

Un indicateur incarne cette bonne gestion : le taux d'épargne nette, qui « demeure à La Chapelle-sur-Erdre sensiblement plus élevé, qu'en moyenne dans les communes de la même strate ».

Le travail réalisé par les services municipaux pour être au plus près et au plus juste des besoins de la population a porté ses fruits en diminuant les coûts de fonctionnement et ainsi ménageant une marge de manœuvre nécessaire au maintien d'un service public de qualité et à une politique investissant pour l'avenir. Des effets bénéfiques des évolutions du fonctionnement de la municipalité sont notamment relevés autour de la commande publique et du travail avec les associations.

La Ville a exprimé devant les contrôleurs de la CRC son souhait de maintenir un haut niveau de service public, grâce à un personnel municipal proche des Chapelains, ainsi que de poursuivre ses investissements, qui impose une gestion responsable et au plus près des besoins. C'est ainsi que la Ville a souhaité réhabiliter l'école élémentaire et reconstruire une école maternelle sur le site de l'actuel pôle Robert Doisneau. C'est en ce sens que la Ville a réhabilité les locaux du CCAS, ceux de la halte garderie 1, 2, 3 Soleil. Mais cela se fait aussi en



mutualisant les opérations et en travaillant en concertation avec tous les partenaires du territoire. C'est ainsi que le Centre de Ressource et d'Expertise de Performance Sportive - CREPS permettra, en s'installant à La Chapelle-sur-Erdre, de répondre aussi aux besoins exprimés par les clubs de sport chapelains, évitant ainsi un très lourd investissement avec la construction d'un gymnase à la seule charge de la Ville.

Quant aux Perrières, la Ville a réaffirmé son souhait d'en maîtriser le développement, et a engagé le travail pour y installer services et équipements.

Groupes d'Animation de Quartier

Réaménagement et sécurisation de la rue de la Hautière

Pour répondre aux besoins des usagers, deux phases de travaux sont programmées sur la rue de la Hautière. La première débutera fin août 2017 jusqu'à février 2018, avec pour objectifs d'améliorer le confort et la sécurité aux abords des écoles, de rénover et valoriser cet espace public, et améliorer le fonctionnement en termes de circulations et de stationnements. Cette première phase représente un budget global de 600 000€.

infos travaux

2 chantiers cet été



- Rues du 8 mai et du 6 juin : à compter du 6 juin et pour une durée de 3 semaines : réfection des chaussées et des trottoirs.
- Giratoire rue de la Hillet : réfection des trottoirs et de la chaussée, à compter du 19 juin, pour une durée d'une semaine.

événement

Les Jardins des Arts, déjà 10 ans !

Les Jardins des Arts, le festival créé en 2007 par Marie Gérardière opère un retour aux sources pour fêter son 10^e anniversaire et investit le centre-ville de La Chapelle-sur-Erdre.



Marie Gérardière, créatrice du festival.

Cette chapeline passionnée d'arts et de sculptures met à l'honneur les talents d'ici et d'ailleurs dans des lieux d'exception publics et privés de l'agglomération.

Cette gigantesque exposition en plein-air est devenue un rendez-vous incontournable de la rentrée. Chaque année, Les Jardins des Arts s'installent dans des lieux majestueux et insolites : les Rives de l'Erdre, les jardins de Treillières, le Gesvres, les châteaux et les folies nantaises – la Gascherie, le château de Goulaine, le Saz, le château du Pé ou encore le château de la Poterie, transformé en salle d'exposition à cette occasion.

Pour ses dix ans, 600 œuvres d'art et 60 artistes seront exposés dans le parc du Château de la Gilière autour de l'hôtel de ville et dans la salle des cérémonies. 2 000



personnes sont attendues.

L'occasion pour cette édition « anniversaire » de rendre hommage à Armel Giraudet, artiste de renom et ancien dessinateur à Presse Océan qui a quitté ses pairs en 2017. Les Jardins des Arts accueilleront également deux Meilleurs Ouvriers de France : Sandrine Morilleau, mosaïste et Christophe Durand, artiste peintre décorateur, aérographiste.

À travers ce festival, Marie Gérardière souhaite mettre à la portée de tous des disciplines qui laissent à l'homme le droit de rêver et de faire rêver. C'est un instant de fête, une « journée parenthèse » sans clivage, qui invite à la réflexion, la

détente et l'échange.

Des démonstrations artistiques, des animations musicales et de danse viendront ponctuer la journée.

*Les Jardins des Arts
Dimanche 10 septembre
De 10h à 19h
Château de la Gilière et son parc,
en centre-ville
Entrée libre
<http://jardinsdesarts-pdl.blogspot.fr>*

En cas de pluie, l'exposition aura lieu à l'espace culturel Capellia, chemin de Roche Blanche à La Chapelle-sur-Erdre.

en bref

L'actu des assos

solidarité

Amicale Laïque de Gesvrine

L'Amicale Laïque de Gesvrine organise le 1er octobre 2017 son vide-grenier annuel sur le parking du centre commercial Gesvrine et le boulevard du Gesvres. Présence de 150 exposants de 9h à 18h. Restauration sur place possible au stand de l'Amicale : sandwich, frites, gâteaux, boissons...

Inscriptions uniquement le samedi 9 septembre dès 9h lors de la vitrine associative à l'espace culturel Capellia. Prix d'un emplacement : 10 euros

AMAP de Gesvrine



Les pains de Joël pour la Saint Valentin

Manger bio, solidaire, convivial près de chez vous.

L'Amap de Gesvrine (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), depuis bientôt 10 ans propose aux Chapelains la possibilité de manger des produits biologiques en circuit court, à juste prix. Des produits locaux variés et frais sont distribués tous les mardis soirs à l'annexe du château de l'Hopitau : paniers de légumes, fromages de chèvre, différentes sortes de pains au levain, oeufs, volailles, huile de colza et de tournesol, caissettes de viandes (boeuf, veau, porc blanc de l'ouest). Bientôt lait, fromages frais et desserts lactés de vache. Au-delà d'une meilleure alimentation, l'Amap permet de donner du sens à notre consommation. En effet, nos produits

sont achetés à l'avance par contrat ce qui permet une meilleure gestion de trésorerie des paysans. Cela permet également aux paysans nouvellement installés d'être un tremplin dans leur engagement écologique et militant. Enfin la présence du producteur lors de la distribution favorise un échange convivial avec le consommateur.

Participer à une Amap est une démarche qui favorise le commerce équitable, le respect de l'environnement et les relations plus humaines entre mangeurs et producteurs.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer les mardis soirs au château de l'Hopitau de 17h30 à 19h.

amapdegsvrine.webnode.fr

Facebook : *Amap de Gesvrine*.

École Saint-Michel



Samedi 24 juin : Kermesse de l'école Saint-Michel

Pour fêter l'année écoulée, l'école Saint-Michel organise sa kermesse le samedi 24 juin 2017, à partir de 14h. Cette année, le thème choisi est "La bienveillance". À partir de 14h, un défilé de chars décorés par les parents d'élèves aura lieu avec les élèves déguisés. La kermesse se déroulera ensuite sur le site de la Gascherie jusqu'en soirée. Les différentes classes de l'école présenteront

leurs spectacles (chants, danses) tout au long de l'après-midi. De nombreux stands seront proposés : pêche à la ligne, tours de poneys, maquillage et de nombreuses autres activités amusantes pour les petits et les grands.

Vous pourrez également vous y restaurer (frites, boissons, glaces, pop-corn, confiseries...) pendant l'après-midi et venir manger du cochon de lait en fin de journée (sur réservation au 02 40 72 01 89).

Contact : kermesse.commission@gmail.com

ou Site : <http://www.ecolesaintmichel.org>

Vos infos dans le cahier
« Associations »

Merci de remettre vos infos et articles avant le **vendredi 8 septembre 2017** à l'adresse communication@lachapellesurerdre.fr
Rens. 02 51 81 87 38

Info technique :

prévoir un texte de 2000 signes
maximum ou 1500 signes avec photo

■ ■ ■ La Confédération Syndicale des Familles

La CSF propose un accompagnement au soutien scolaire.

• L'Entraide scolaire est assurée par des jeunes, adhérents à l'association, dans les familles des enfants concernés, de septembre à juin. Permanences de juin : mercredi 14 juin de 18h30 à 20h à la Salle Balavoine, rue de la Rivière, quartier de la Source et samedi 24 juin, de 10h à 11h30 à la Maison de la Solidarité, 3 rue Martin Luther King.

L'Entraide scolaire reprendra en septembre. La CSF invite les familles et les jeunes « moniteurs » à une réunion d'échange et d'information le samedi 23 septembre 2017 à 10h, à la salle Balavoine. Les inscriptions seront prises lors de cette rencontre.

• La CSF défend les droits des familles, consommateurs et usagers : permanences consommation le mercredi 14 juin de 18h30 à 20h Maison de la Solidarité, 3 rue Martin Luther King et permanence téléphonique tous les mardis (hors vacances scolaires) de 10h à 12h au 07 68 61 16 73.

• La CSF de La Chapelle s'appuie sur les compétences professionnelles de juristes salariés de l'Union Départementale de La CSF, et peut vous accompagner pour un rendez-vous pour un dossier ou une question complexe.

Confédération Syndicale des Familles – CSF

*3, rue Martin Luther King 44240 La Chapelle-sur-Erdre
02 40 72 51 43*

Téléphone entraide scolaire : 02 40 72 99 10

Téléphone défense du consommateur : 07 68 61 16 73

csfchapellesurerdre@orange.fr

www.lacs44.org

Amnesty International

Madame, Monsieur,

Le 19 janvier, Amnesty International a publié un nouveau rapport intitulé « Voilà pourquoi on meurt, les atteintes aux droits humains en République démocratique du Congo (RDC) alimentent le commerce mondial du cobalt » qui révèle que les grandes marques électroniques, comme Apple, Samsung et Sony, n'effectuent pas les contrôles élémentaires afin de vérifier que la fabrication de leurs produits n'intègre pas de cobalt extrait dans les mines par des enfants.

D'après le rapport d'Amnesty International, des adultes et des enfants, parfois âgés de sept ans seulement, travaillent dans des conditions dangereuses dans les mines de cobalt artisanales de la RDC. Un garçon nommé Paul a confié à Amnesty International qu'il travaillait souvent 24 heures de suite dans un tunnel souterrain à extraire du cobalt alors qu'il n'a que 12 ans. Il reçoit entre 1 et 2 dollars par jour de travail. Autrement, les enfants trient le cobalt à l'extérieur des mines, ce qui est très toxique pour leurs poumons. Le rapport révèle que le cobalt extrait par des adultes et des enfants travaillant dans ces conditions se retrouve dans les batteries lithium-ion qui alimentent votre téléphone.

Amnesty International conclut que les grandes marques n'enquêtent pas de façon satisfaisante sur les risques d'atteintes aux droits humains dans leurs chaînes d'approvisionnement, comme l'exigent les normes internationales.

Je suis donc très préoccupé.e à l'idée que du cobalt de RDC,

est extrait par des enfants ou par des adultes dans des conditions de travail dangereuses, se trouve dans la batterie lithium-ion de mon téléphone.

Amnesty International demande aux entreprises d'enquêter sur leur chaîne d'approvisionnement en cobalt et de prouver qu'elles luttent contre les violations des droits humains.

En tant que client-e de Samsung, il me tient à cœur de savoir que mes appareils ne contiennent pas dans leurs batteries des minerais extraits par des enfants ou des adultes travaillant dans des conditions dangereuses. Par conséquent, je demande que votre entreprise rende publiques sur son site internet les informations suivantes :

Le cobalt utilisé dans vos produits a-t-il été extrait par des enfants et des adultes travaillant dans des conditions dangereuses ? Si non, quelles sont les mesures qui ont été prises par votre entreprise pour vérifier ces informations ?

Si oui, quelles sont les mesures qui ont été prises par votre entreprise pour remédier aux pires formes de travail des enfants et des adultes dans des conditions dangereuses dans votre chaîne d'approvisionnement (ex : collaboration avec les gouvernements, avec les fournisseurs, etc.) ?

La liste des noms des raffineurs et des fondeurs de cobalt de votre chaîne d'approvisionnement (notamment le lieu précis d'extraction du cobalt), ainsi que leurs politiques et pratiques mises en place en matière de devoir de diligence.

Ce problème est trop grave pour être ignoré. Vous devez agir sans attendre.

Je vous prie d'agréer mes salutations distinguées,

Courrier à envoyer à Amnesty International : sgagnier@amnesty.fr

Le groupe local se retrouve tous les deuxième lundis du mois à 14h30 chez Louissette Judic 8 r Lanoue Bras de Fer, pour écrire des courriers aux responsables des violations des droits de l'Homme.

renseignements au 02 40 72 06 13

Jacqueline Jouan 02 51 12 42 65,

ou Gilbert Galliot, 02 40 29 72 61.

Aidons les à grandir

L'association « Aidons Les À Grandir » fête cette année ses quinze ans d'existence. En effet cette association a été créée en 2002 par six chapelains.

ALAG est née suite à un voyage au Burkina Faso en 2000 et après plusieurs rencontres avec Hadama Yameogo, Président de la Fondation Charles Dufour. La motivation première a été d'aider cette fondation pour que les enfants hébergés au Centre d'Accueil bénéficient d'un minimum de bien-être et d'éducation leur permettant d'améliorer leurs conditions d'orphelins ou d'enfants vulnérables et de réussir leurs vies d'adulte.

Après quelques années fastes qui ont vu la naissance de projets d'envergure (construction d'un hôtel pour aider au financement de la Fondation, réhabilitation du dispensaire, construction d'une maternité, développement des cuiseurs à bois économes, modernisation des structures maraîchères de Kongoussi,...), l'association s'est depuis deux années centrée sur le maintien en état de fonctionnement de ces réalisations.

La situation au Burkina-Faso bien que difficile (risque terroriste, crise Ebola, renversement du pouvoir) nous a tout de même permis de continuer à œuvrer sans interruption et en continuant à nous rendre sur place.

Pour récolter les fonds nécessaires pour aider la Fondation nous développons toutes sortes d'actions (repas annuel, randonnée, partenariats,...). Il faut pour cela des personnes, du temps et des idées et du renouvellement parmi les membres dirigeants.

Le 26 Avril lors de notre assemblée générale plusieurs adhérents se sont portés volontaires pour étoffer le conseil d'administration qui se compose maintenant de 11 membres, avec comme nouveau président : Bernard Maisonneuve. Nous profitons de cet article pour remercier chaleureusement Franck Ragot qui est resté plusieurs années à la tête de l'association ainsi que Jean-Pierre Delobelle parti dans une autre région.

Le 15 Octobre, ALAG va organiser sa 14^{ème} randonnée Ouagadougou-Erdre. VTTistes et marcheurs se retrouveront au Buisson de la Grolle. Vous pourrez retrouver toutes les modalités pratiques très bientôt sur notre site internet <http://aidonslesagrandir.free.fr>.

Si vous êtes intéressés par notre engagement en faveur de l'enfance démunie, n'hésitez pas à prendre contact avec nous (mail : assoalag@gmail.com), votre présence et vos idées seront les bienvenues.

loisirs

La chapelaine arts créatifs

La section arts créatifs présentait au public les 27 et 28 mars, salle Saint-Michel, les travaux réalisés par les adultes et les enfants pendant les deux années précédentes. Le public a pu découvrir et apprécier les réalisations de ces 8 ateliers : art du fil, art floral, art plastique enfants et ados, dentelle aux fuseaux, encadrement cartonnage, peinture sur porcelaine, tricot, art plastique enfants en anglais. Nous serons présent à la vitrine associative le 9 septembre à l'espace culturel Capellia. Renseignements et inscriptions pour la saison 2017 - 2018 : 02 40 29 79 82

Au Pas des Siècles

Journée du Patrimoine 2017 organisée par l'association Au Pas Des Siècles, le 24 septembre. Histoire et patrimoine rural du nord de La Chapelle-sur-Erdre.

Les Journées Européennes du Patrimoine 2017 sont fixées aux 16 et 17 septembre. Chaque année « Au Pas Des Siècles » propose une animation pour présenter aux chapelains intéressés un thème relatif à l'histoire et au patrimoine de la commune. Par exemple en 2016, elle a organisé une exposition sur le site de la Verrière. En 2015, c'est le Centre José Arribas, à la Haute Gournière qui a été choisi. En 2014, c'est à une visite commentée de l'Église qu'ont été conviés les chapelains.

En 2017, l'association renouvelle l'opération. La date programmée est le dimanche 24 septembre, après-midi, c'est-à-dire, comme les années passées, avec une semaine de décalage par rapport aux dates officielles. Cette formule a été adoptée pour permettre au public motivé par l'histoire et le patrimoine de découvrir le maximum de sites, notamment ceux qui ne sont ouverts qu'à cette occasion.

Le thème de cette année est : « Histoire et patrimoine rural de La Chapelle-sur-Erdre ». La présentation se fera dans le cadre d'une marche tranquille. Le circuit proposé consistera en une petite randonnée en boucle, d'environ 6 km, à partir du parking de la salle Balavoine pour aller vers le nord de la commune, jusqu'à Mouline, par le chemin dit « de l'ancienne route du bas du bourg ». Le retour empruntera les rues du Gué Nantais et de la Table Ronde, puis celles des Quatre-Vents et de la Coutancière. On marquera un arrêt à une dizaine de stations où se trouvent des éléments représentatifs de tout le patrimoine rural chapelain : manoirs, habitations et bâtiments agricoles, points d'eau, fours, ports de Mouline sur l'Hocmard (Nais et la Bouillonnière), structures agraires caractéristiques de la Chapelle.....

Pour faciliter l'organisation de la journée, les personnes intéressées sont d'ores et déjà invitées à le faire savoir à l'association à contact@aupasdes siècles.fr

sport

ACC Pétanque



Les 22 et 23 avril dernier l'ACC Pétanque a organisé un championnat de pétanque sur le Boulodrome de Massigné et Stade Bourgoin-Decombe. Le club s'était fortement mobilisé pour faire de ce week-end une réussite, reconnu par le comité 44. Cette manifestation s'est déroulée grâce au soutien logistique du service des sports. 500 joueurs seniors étaient présents le samedi après-midi. Le dimanche 70 triplettes jeunes s'étaient inscrites plus les 16 triplettes qualifiées seniors. L'ACC Pétanque avait deux équipes inscrites. Celle composée de Bernard Bidon, Laurent Melle et René Humeau s'est qualifiée pour la Ligue Régionale qui s'est déroulée aux Herbiers (85). Ce championnat s'est déroulé sans vente d'alcool (Bière et Vins). Prochaines manifestations:

- Samedi 15 juillet doublettes ouvert à tous.
 - Samedi 12 août doublettes ouvert à tous.
 - Mercredi 20 septembre doublettes officielles + de 55 ans
- Acc Pétanque
 Président : Pascal Chaignon
 06 77 84 80 47
accpetanque44@laposte.net
<http://www.blogpetanque.com/accpetanque/>

■ ■ ■ L'Ancre

Stages de voile durant la période estivale

L'association nautique de La Chapelle-sur-Erdre, (ANCRE) rassemble des passionnés de la voile qui ont à cœur de transmettre leur passion à tous ceux qui le souhaitent. L'Ancre est déjà reconnue pour la qualité de son école de voile qui assure non seulement la voile scolaire mais aussi l'apprentissage de la voile tout au long de l'année pour les enfants, les adolescents et les adultes. L'ANCRE se distingue aussi par tous les événements qu'elle organise comme les régates, les sorties de la voile loisir, de la voile solidaire et les prestations voiles entreprises.

Comme les années précédentes, l'ANCRE propose cet été des stages de voile aux enfants et adolescents. Pendant tout le mois de juillet et durant les deux dernières semaines du mois d'août, les stagiaires pourront naviguer en toute sécurité sur notre magnifique plan d'eau, l'Erdre. Encadrés par des éducateurs sportifs diplômés d'État, ces stages permettent de découvrir la voile, de se perfectionner, de s'amuser et surtout de bien profiter des vacances. Durant les stages, les enfants et adolescents évolueront sur des bateaux adaptés à leurs envies et à leurs niveaux. Nombreux sont ceux qui se sont déjà inscrits, pour ceux qui ne le seraient pas encore, il convient de le faire au plus vite car le nombre de place est limité.

L'ANCRE organise aussi une journée porte ouverte le 18 juin de 10h à 17h. C'est l'occasion de venir nous rencontrer, de visiter notre base et de faire un petit tour sur l'eau. À l'Ancre, la pratique de la voile est solidaire, sportive, ludique et conviviale. Toutes les informations pratiques sont disponibles par téléphone au 02 40 29 71 62, sur le site internet : <http://www.ancrecn.fr>, sur la page facebook : <https://www.facebook.com/ancrecn/> ou sur place. Les permanences du samedi après-midi sont notamment prévues et assurées pour vous renseigner.

ACC judo/ujitsu



Derniers résultats et info de fin de saison

Hippolyte Berger termine champion régional au terme de 5 combats à la Coupe Régionale à Angers. Il se qualifie pour la Coupe de France Cadets en octobre prochain

5 chapelains présents à la Coupe et Critérium Cadets : Colas -46kg, Hippolyte -55kg, Yves Maël et Elouen -60kg, Ewan -73kg. Colas termine 2°

Championnat Régional du Sport Adapté à Angers. Christophe et Sylla sont Champions régionaux en judo adapté et qualifiés pour les Championnats de France. De la bonne humeur chez les familles et les accompagnateurs.

Cap Découverte : une quarantaine d'enfants présents. Ils ont découvert le judo sous la houlette de Marianne suppléée par Victor.

Porte ouverte vendredi 16 juin 2017 de 17h30 à 19h00 : entraînement commun convivial regroupant tous nos licenciés. Le but étant de faire découvrir nos différentes disciplines à nos licenciés, mais aussi aux amis et parents qui seront les bienvenus sur le tatami. N'hésitez pas à venir et passer un agréable moment, sans complexe !

Les réinscriptions peuvent se faire dès à présent. Les inscriptions dès septembre et à la vitrine associative du 9 septembre 2017.

Bonne fin de saison et bonnes vacances estivales. Le bureau de l'ACC judo/ujitsu

LA NEWSLETTER CHEZ VOUS CHAQUE JEUDI SOIR !

Toutes les infos du week-end et de la semaine
(animations culturelles, sportives, de loisirs, météo,
menus de la restauration scolaire...)

CONNECTEZ-VOUS :
www.lachapellesurerdre.fr



PRATIQUE

permanences

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le conciliateur de justice est présent tous les lundis après-midis, de 14h30 à 17h, sans rendez-vous.

PERMANENCES DE L'OPPOSITION

Les permanences de l'opposition se dérouleront dans le local des permanences du 11 rue François Clouet

- La Chapelle en action : le 1er juillet 2017, de 11h à 12h30
- Pour une alternative écologiste et citoyenne : le samedi 8 juillet 2017, de 10h à 12h

MARCHÉS

Marché dans le centre-ville de La Chapelle-sur-Erdre, place de l'église : les vendredi et dimanche matins, de 8h à 13h

mairie

HEURES D'OUVERTURES DES SERVICES MUNICIPAUX

Les services municipaux sont ouverts au public du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30 (sauf mardi après-midi pour l'urbanisme). Les permanences État-Civil sont assurées le samedi, de 9h à 12h. Tél. : 02 51 81 87 10. Le Pôle Solidarités-CCAS est ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30, mardi à partir de 10h. Tél. : 02 51 81 87 20

La culture à La Chapelle-sur-Erdre

Groupe PS et apparenté(e)s

Créer du lien social, ouvrir les esprits

Même si elle fut la grande absente du débat présidentiel, la culture est dans la société française un moteur pour créer du lien social, ouvrir les esprits, apporter plus d'humanité et de tolérance. A ce titre, elle est donc totalement indispensable et la Ville de La Chapelle-sur-Erdre prouve chaque année qu'elle en a pleinement conscience. Cela touche toutes les catégories de la population. Les jeunes, en premier lieu, avec l'atelier théâtre, qui connaît un franc succès depuis sa création il y a 19 ans. Sensibiliser la jeunesse aux pratiques artistiques permet ce premier pas indispensable vers la culture, et le gouvernement, sous la présidence Hollande l'avait compris, au point de doubler le budget national consacré à l'éducation artistique. Pour les adultes, de nombreuses associations artistiques travaillent avec le soutien de la Ville de La Chapelle-sur-Erdre. Ces activités amateurs font le bonheur de centaines de chapelains tous les ans, autant pour les pratiquants que pour les spectateurs de représentations qui font régulièrement le plein des salles de spectacles. Le soutien à la vie associative est un élément clé de la réussite de la politique culturelle locale. C'est ainsi que la Ville et les dirigeants de l'école de musique AMEG, ont réussi à remettre ensemble cette association sur de bons rails.

A La Chapelle-sur-Erdre, la Ville travaille aussi pour garantir l'accessibilité des pratiques artistiques au plus grand nombre. Des dispositifs ont ainsi été mis en place pour permettre un accès facilité aux personnes en difficultés financières. Pour les personnes porteuses de handicap, l'accès à un spectacle au choix a aussi été instauré. Parallèlement, la Ville soutient l'Office Municipal des Sports et l'Office Municipal de la Culture et des Relations Internationales, pour la réalisation d'actions de sensibilisation pour ouvrir la pratique associative aux personnes porteuses de handicap. L'enthousiasme affiché lors de la journée Handicap du 3 juin par tous les acteurs de la vie locale pour aller dans le sens de plus d'intégration de personnes porteuses de handicap a prouvé que la dynamique enclenchée en ce sens par la Ville était toujours entretenue. Enfin, et c'est l'outil majeur de la culture à La Chapelle-sur-Erdre, la Ville continue de permettre à Capellia de proposer une programmation éclectique et inspirée, prônant les valeurs d'ouverture et de découverte. Pour fêter les trente ans de ce lieu incontournable de la vie culturelle de la métropole nantaise, un grand week end sera programmé, en sollicitant la participation de tous les acteurs locaux de la vie associative. A noter d'ores et déjà sur vos agendas.

pslachappellesurerdre@yahoo.fr

Groupe PC/FDG et apparenté(e)s

Une politique culturelle progressiste pour la Chapelle-sur-Erdre

En France, la « culture » souffre de préjugés qui la font passer soit d'une posture excluante (La « Culture »), où son rôle sert avant tout à la distinction sociale, ou bien comme un secteur d'activité secondaire, réservoir d'économie pour soutenir des politiques plus « sérieuses ». Contre ces deux conceptions, il convient de rappeler qu'au delà de l'unité du mot, la culture englobe un ensemble d'activités diverses telles que le spectacle vivant, le patrimoine, les arts visuels, la presse, le livre, l'audiovisuel, la publicité, l'architecture, le cinéma, les industries de l'image et du son et qu'au niveau national, elle représente un secteur économique d'importance. En effet, pour 13,4 milliards d'euros investis par l'Etat en 2012, le secteur culturel a généré plus de 57 milliards d'euros représentant de ce fait 3,2% du PIB de la même année soit autant que le secteur de l'agriculture. De plus, contre les effets de la crise, le secteur de la culture joue le rôle de bassin d'activité en employant actuellement plus de 670.000 personnes en France, soit 2,5% de l'emploi total du pays. Manié avec les bonnes intentions et les outils appropriés, ce domaine ne doit, non pas être l'apanage d'une élite, mais au contraire, se diffuser à tous. C'est dans cet esprit qu'il faut penser le rôle de la culture sur son territoire. En proposant un programme riche de spectacle au travers de Capellia, de musique au Jam ainsi qu'au pôle musical, un accès aux œuvres écrites à la bibliothèque Nelson Mandela et en soutenant les nombreuses associations présentes sur la commune tout en valorisant son patrimoine, la Chapelle-sur-Erdre se doit d'être une collectivité ambitieuse et volontariste dans ce domaine. Nous savons tous que dans une telle configuration locale, la culture peut jouer, sans entrave, son rôle principal qui est celui de la réduction des inégalités et de l'émancipation des individus. Car c'est en développant une offre municipale multiple et complète, soucieuse de permettre son accessibilité par des tarifications sociales ajustées aux différentes populations que nous mettons en place les outils d'une société tolérante et inclusive. Les élus communistes/FdG de la Chapelle-sur-Erdre se battent pour faire perdurer le dynamisme actuel de la politique culturelle de la commune contre les probables mesures d'austérités qui risquent fort de marquer le début du quinquennat Macron.

Contact: frontdegaucheantondelachappellesurerdre@laposte.net

elle-sur-Erdre

*Pour une alternative
écologiste et citoyenne*

Quels moyens pour la politique culturelle chapelaine ?

Il n'y a pas de progrès économique et social, d'émancipation humaine sans investissement public dans la culture et les arts. Or, La découverte du patrimoine et l'accès de tous aux arts et à la culture ne sont plus des priorités politiques.

Et comme l'Etat se désengage en reportant le coût de la culture sur les collectivités locales, ce sont des programmations qui fondent comme neige au soleil, des salles qui disparaissent, des échanges qui s'appauvrissent. Les espaces de création et de diffusion culturelles se concentrent dans les métropoles, laissant des « déserts culturels » dans les banlieues et les villages, ingrédients d'un repli sur soi !

Sur le plan financier, les restrictions imposées aux collectivités locales impactent leurs budgets culturels. Il en va ainsi à la Chapelle-sur-Erdre : le budget de fonctionnement alloué à la culture est passé de 1 604 620 € en 2015 à 1 465 504 € en 2016, soit une baisse de presque 9 % sur 1 an.

Cette baisse est confirmée en 2017 avec un montant prévu de 1 441 733 €.

Après la création, en 2012, du nouveau pôle musical à Capellia, le cumul des investissements consacrés à la culture (en dehors de la salle de spectacle de Capellia), de 2014 à 2017, est de l'ordre de 170000 €. Il représente 1 % à peine des 17,7 millions d'euros d'investissement de la Ville sur la période et concerne essentiellement des travaux d'entretien.

Pour la salle de spectacle de Capellia, les budgets cumulés de 2014 à 2017 s'élèvent à un peu moins de 500 000 €. Ils concernent également l'entretien courant et non des investissements créatifs.

De 2018 à 2020, sur une enveloppe totale de 11 millions d'euros d'investissements prévus, 6,9 millions d'euros le seront pour des investissements créatifs, mais rien pour la culture !

Or, des projets qui coconstruisent une programmation culturelle avec une participation active des habitants à la vie sociale et culturelle existent. C'est l'objet même de la Maison Pour Tous. À sa disposition, elle a, en tout et pour tout, deux locaux de 50m² ! Il serait peut-être temps d'envisager des locaux dignes d'un projet qui s'adresse aux 19 000 habitants de la commune.

La culture n'est ni un luxe ni une marchandise. Elle peut contribuer à remettre le monde à l'endroit, à empêcher une vision uniquement comptable de l'existence. Elle permet de dépasser nos origines, nos limites, les conformismes, la place qu'on nous assigne. Elle doit être le moteur et le reflet de la libération individuelle et collective.

**Agir « Pour une alternative écologiste et
citoyenne » à La Chapelle sur Erdre**

Mail : pourunealternativeecologiste@gmail.com

Blog : <http://pourunealternativeecologisteetci-citoyenne.fr/blog/>

La Chapelle en action

Une mission culturelle pour la jeunesse

La culture, c'est d'après le dictionnaire, un ensemble de connaissances acquises qui conduit à une identification sociale, caractérisant une société. La culture, c'est donc ce qui permet de comprendre le monde, et d'en profiter pleinement : s'émerveiller devant la peinture, découvrir tous les styles artistiques, s'émouvoir devant la poésie, le théâtre, la danse, voyager grâce aux livres et au cinéma. De découvertes en découvertes, la culture permet de partager les émotions de tous nos frères humains, même de ceux qui vivent à l'autre bout de la planète... La culture est aussi un droit car si elle n'efface pas toutes les souffrances, elle les apaise.

Où en sommes-nous à La Chapelle-sur-Erdre ? La culture est présente sur notre commune: belle salle de spectacle, bibliothèques et un travail remarquable de nombreux bénévoles qui accueillent le public dans les associations, portent des livres aux aînés moins mobiles et en lisent aux enfants, proposent une culture théâtrale, musicale, cinématographique... Saluons aussi les initiatives de partage culturel, qui réunissent les aînés de la maison de retraite et les jeunes en situation de handicap aux plus valides lors de beaux échanges musicaux par exemple... Saluons aussi le travail de l'OMCRI, qui œuvre pour un vrai partage entre les différentes associations culturelles.

Malheureusement, un public nombreux reste loin de la culture, et dans sa programmation officielle Capellia attire souvent un grand nombre de « bobos » nantais au détriment du public chapelain. Beaucoup de jeunes ne trouvent pas de plaisir dans la lecture, le théâtre, la musique, les arts plastiques... C'est dommage, car la culture est un plaisir dont la jouissance, dès le plus jeune âge, est source de grandes joies ! Si l'éducation nationale a un réel devoir dans ce domaine, elle le partage avec les parents, les éducateurs, mais également les élus, qui ont aussi la responsabilité de donner au plus grand nombre la possibilité de se cultiver. Beaucoup d'associations culturelles sont difficilement accessibles : tarifs, mais aussi nombre de places limitées... Pourtant, les accueils de loisirs, les temps périscolaires, ou les foyers socio-éducatifs des collèges, pourraient être une occasion pour les jeunes de découvrir le tissu culturel associatif.

La municipalité ne donne pas aux associations les moyens financiers de faire intervenir leurs salariés dans ce cadre... Quel dommage ! N'est-ce pas injurier nos jeunes que de ne pas les croire capables de profiter de leurs heures de loisirs pour apprendre les arts, les langues, la géographie, l'histoire, en refusant une vraie offre de loisirs culturelle sous prétexte que c'est trop difficile, que cela demande un peu d'effort alors qu'ils voudraient se reposer ? Il faut juste leur donner envie et leur faire confiance !

Soyons vigilants : une société qui ne sait plus lire, écrire, analyser, penser, est la proie de toutes les dictatures et démagogies. Un être cultivé, c'est au contraire un citoyen responsable, prêt à s'engager dans l'action pour bâtir un futur viable pour les hommes de demain... Au moment où l'abstention ronge notre démocratie, voilà un beau défi à relever ! Bel été culturel !

Les Élu(e)s de La Chapelle En Action

Contact : 06.60.86.77.52

ou cde@lachapelleenaction.fr

Association : www.lachapelleenaction.fr

solidarité

Les inséparables au service du don du sang

Réjane et Marcel Leblet sont bénévoles à l'Association pour le don de sang bénévole du canton – Antenne de Gesvrine – depuis leur installation dans le quartier, il y a près de 40 ans. En mars 2017, Marcel a été promu Chevalier de l'Ordre du Mérite.



Réjane et Marcel Leblet

Réjane et Marcel sont tous les deux bénévoles à l'Association pour le don de sang du canton. Le couple a pour missions l'accueil des donneurs de sang et la préparation des collations (achats des aliments et boissons, préparation des plateaux repas...). L'antenne de Gesvrine reçoit près d'une centaine de donneurs. Pour chaque collecte – trois sont organisées par an – Marcel travaille aussi en amont en installant des banderoles informatives, distribuant des affiches dans les commerces et accueils municipaux de la Ville.

Une vocation partagée

Quand j'avais 3 ans, mon père est passé sous une locomotive à vapeur et a eu les jambes broyées précise Marcel Leblet. S'il n'y avait pas eu de poches de sang disponibles pour le sauver, je ne l'aurais jamais connu. En grandissant, j'ai souhaité donner mon sang pour les malades et les blessés. J'ai enrôlé ma femme et cette vocation est devenue la nôtre -97 dons sont enregistrés sur la carte de donneur de Réjane Leblet -. Depuis un accident vasculaire cérébral, je ne suis plus donneur. J'aurais finalement fait presque une

centaine de dons dans ma vie. Aujourd'hui, je n'offre plus mon sang mais toujours mon temps !

Fervents bénévoles

Les collectes avaient d'abord lieu le samedi matin ; depuis une vingtaine d'années, elles s'organisent en semaine. Ouvrier menuisier, l'emploi du temps de Marcel ne lui a pas toujours permis d'assurer toutes les dates. Réjane prenait alors le relais, décalant ses horaires de travail. Ils travaillaient 47,5h par semaine, cela n'a pas été toujours évident de concilier travail et bénévolat, mais ils n'ont jamais abandonné. Leurs deux enfants - et bientôt ils espèrent leurs petits-enfants – les ont souvent suivis dans cet engagement bénévole et sont naturellement devenus de fidèles donneurs.

Un pied dans la course

Ancien marathonien et coureur de semi-marathon, Marcel a gardé un pied dans la course en étant bénévole pour Les Foulées Nantaises. Toujours accompagné de Réjane, ils participent à l'organisation du Trail de Couëron et du Parc de Procé, des Foulées du Tram. Le Grenier Chapelain reçoit également l'aide de ce couple très engagé. Entre deux rendez-vous, ce duo de Chapelains aime marcher côte à côte, le long de l'Erdre, de La Loire ou encore en Bretagne, la région de leur cœur.

Réjane et Marcel remercient les trois autres bénévoles qui animent avec eux l'antenne de Gesvrine.

L'Association pour le don de sang bénévole du Canton (Treillières, Grandchamp-des-Fontaines, Sucé-sur-Erdre, La Chapelle-sur-Erdre centre et Gesvrine) recherche activement des bénévoles pour organiser les collectes de sang.

Contact Association pour le don de sang bénévole du Canton - Michel Thomas 02 40 72 04 16

rencontre

1 famille, 5 générations

Le petit Maël né en mars 2017 est le premier arrière-arrière-petit enfant de cette famille chapelaine qui compte désormais cinq générations.

Camille Martinez, son arrière-arrière-grand-mère habite à La Chapelle-sur-Erdre depuis 1975. Carmen Priou, sa fille et arrière-grand-mère de Maël a vécu pendant 15 ans aux Landes de Truzeau à La Chapelle-sur-Erdre. Guylène, fille de Carmen et petite-fille de Camille puis mère de Anne-Lise a également vécu dans cette maison de famille pendant 10 ans. Anne-Lise, la maman de Maël a grandi dans cette maison. Maël perpétuera-t-il cette tradition familiale ? La famille a souhaité se réunir à l'Hôtel de Ville en présence de Fabrice Roussel, Maire de La Chapelle-sur-Erdre pour mettre à l'honneur cette 5^e génération.



éducation civique

Valérie Lejeune entretient la mémoire

Valérie Lejeune, enseignante au collège de La Coutancière, a su motiver ses élèves autour de la mémoire des affres consécutives aux deux guerres mondiales du siècle précédent. Aussi, le 8 mai dernier, mais surtout le 11 novembre 2016, elle a participé avec de nombreux élèves de sa classe aux commémorations organisées sur la Ville (photo ci-dessus). Une participation très appréciée, notamment par les anciens combattants, très attachés à la transmission du souvenir lié à ces terribles et meurtriers conflits.

La Maison Pour Tous

Animation de deux

Le Centre Socioculturel de La Chapelle-sur-Erdre, plus connu sous le nom de Maison Pour Tous programme des animations hors les murs, chaque été. Cette structure associative, financée par la Ville et la CAF a été mise en place en 2014, rue François Clouet.

Depuis l'été 2015, La Maison Pour Tous a développé une offre d'animations très attractive sur la commune. *En 2017, nous nous installons dans deux quartiers, pendant l'été et nous offrons de belles animations, notamment pour les Chapelains qui ne partent pas en vacances* précise François Vaillie, le directeur de la Maison Pour Tous. Cet été, deux quartiers de la ville, l'un au nord et l'autre au sud seront le berceau de belles festivités. Zoom sur les animations prévues à Gesvrine et aux Perrières.



À Gesvrine : trois dates en juillet et une en août

Sur le parking du Centre Commercial
Repli possible salle Barbara en cas de pluie

> Vendredi 7 juillet à 20h

Fest-noz avec Laouen Breudeur
Danses et chants bretons
Restauration possible à la crêperie La Pause

> Mardi 18 juillet à 20h

Concert Los Manchos de la Mancha
Swing manouche
Restauration possible à la crêperie La Pause

> Vendredi 28 juillet de 20h à 00h

Soirée années 80 organisée avec l'association
chapelaine Dance Floor 80'.
Musique, danse, quizz, karaoké...

> Mardi 22 août à partir 19h

Soirée barbecue et jeux
Jeux en bois et de société
Initiation au jeu du palet
Apportez votre pique-nique, possibilité de « griller ».

quartiers cet été !

Aux Perrières : trois dates en juillet

Dans un pré, rue Marie Curie
(face au Foyer Erdam)

Tables, chaises et braises fournies !

> Mardi 11 juillet à partir de 18h30

Soirée barbecue, jeux
et concert à 20h30

Concert Les P'tits Gouailleurs

Avec guitares, accordéon et bouzouki, ils revisitent le répertoire
de Renaud. Apportez votre pique-nique, possibilité de « griller ».

> Jeudi 20 juillet à 15h30

Jeux d'eau : glissades, jeux de relais et de patouille !

> Vendredi 21 juillet à 19h

Soirée Antillaise

Repas / dégustation de spécialités antillaises

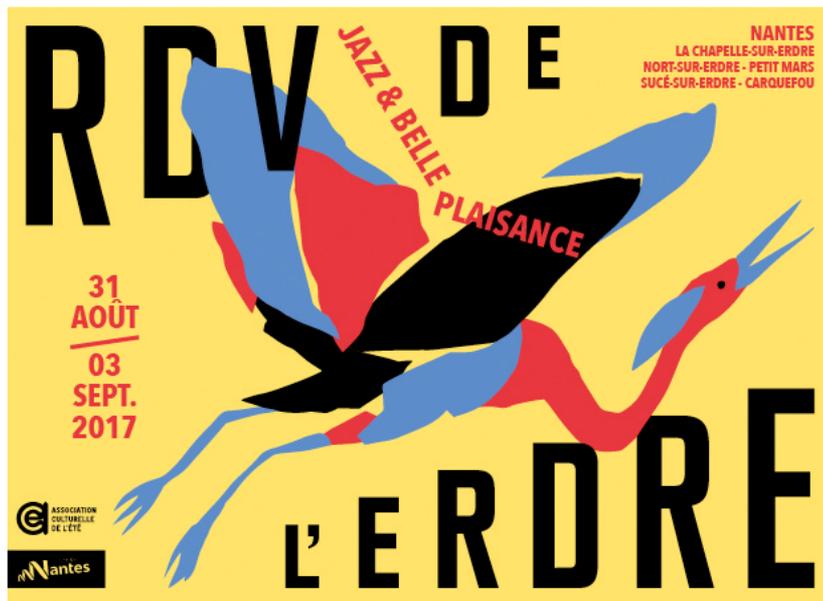
(6 € sur réservations au 02 40 93 68 19)

Soirée spectacle, danse et musique avec les Amis du Bélè.



Ces animations sont toutes gratuites.

Retrouvez les autres événements estivaux proposés
par La Maison Pour Tous sur www.mptlachapelle.com



événement

31^e édition des Rendez-vous de l'Erdre

Comme chaque année, les Rendez-vous l'Erdre proposent une parade de bateaux de la Flottille Belle Plaisance au port de la Grimaudière et des concerts suivis d'un spectacle pyrotechnique, à la Gandonnière.

De 11h30 à 14h30

> Port de la Grimaudière

Des bateaux très anciens, dont certains classés monuments historiques ou encore d'intérêt patrimonial, rejoignent Nantes depuis Nort-sur-Erdre et font une halte pour le déjeuner, au Port de la Grimaudière à La Chapelle-sur-Erdre. Venez admirer ces embarcations remarquablement retapées et entretenues. Avec animation musicale. Pique-nique possible près des bateaux.

De 19h à 00h

> La Gandonnière

19h30 : Ooz Band - une fanfare à l'univers sonore et visuel original avec des costumes atypiques, des compositions qui sortent de l'ordinaire, de l'interaction avec le public. Tout un cocktail !

20h30 : Swing Shouters - un quintet à l'énergie débordante et communicative qui reprend et arrange les grands standards jazz swing des années 30 & 40. Avec contrebasse, trombone, saxophone ténor, guitare, batterie, les cinq membres du groupe prennent plaisir à communiquer la force et l'énergie de ces musiques toujours aussi vivantes.



21h45 : Fœnix Big Band - un big band généreux et enthousiaste qui séduit la foule. Leur son "Scratch & Swing" est sans concession et leur énergie sur scène est détonante. Laissez-vous porter par ce crew qui mélange jazz et hip hop.

23h45 : spectacle pyrotechnique

Les Rendez-vous de l'Erdre,
Sam. 2 sept.
Entrée libre
www.rendezvouserdre.com

le Jam

Quel loisirs pour mes enfants/ados à la rentrée ?

Le Jam est une scène de musiques actuelles qui programme une vingtaine de concerts chaque année mais c'est aussi un lieu d'apprentissage de la musique – à partir de 6 ans -. Les animateurs et intervenants du Jam proposent des ateliers à l'année ou des stages pendant les vacances scolaires. Les musiciens déjà expérimentés peuvent utiliser des studios pour répéter.

Ateliers de découverte musicale (6-11 ans – aucun niveau requis)

Un atelier de Découverte musicale a lieu chaque mercredi après-midi, entre 14h et 17h. Pendant une heure, par groupe de 5 enfants maximum, les élèves appréhendent la musique sous toutes ses formes : découverte et pratique du rythme, des instruments...

Atelier de musique en groupe (12-17 ans - pour les musiciens ayant déjà une pratique instrumentale)

Un atelier Groupes (pour les musiciens ayant déjà une pratique instrumentale) a également lieu chaque mercredi, entre 18h30 et 20h30. Pendant une heure, par groupe de 5 enfants maximum, les élèves apprennent à jouer en collectif, découvrir la scène et ses conditions techniques.

Les studios de répétition

Les musiciens de plus de 15 ans peuvent utiliser les studios de répétition du Jam situés au Pôle Musical. Ils sont équipés (système de sonorisation, batterie ampli basse et guitare, micro chant). Ces studios sont disponibles de 10h et 23h en semaine et de 10h à 22h, le week-end (créneaux de 4 ou 5h / 8 ou 10 €).



Être bénévole au Jam

Le Jam recherche des bénévoles, entre 15 et 25 ans. Devenue un véritable outil pédagogique, cette scène de musiques actuelles permet de vivre une première expérience dans l'univers culturel (découverte des coulisses, technique, accueil des artistes, communication, programmation, production... Le bénévole s'engage au minimum à participer à une réunion et à un concert dans l'année.

Service jeunesse

Espace Famille Pierre de Rosa, rue Jean Jaurès, 02 51 81 87 23

à noter

Feu d'artifice de la Fête nationale

Jeudi 13 juillet à 23h15

En centre-ville, gratuit



Bookface

La Maison Pour Tous et la Bibliothèque Municipale Nelson Mandela invitent les Chapelains à concevoir une expo – photos en réalisant des montages avec des couvertures de romans ou de magazines. Un photographe sera présent à La Bibliothèque Municipale les mercredi 21 juin, mardi 4 juillet, mercredi 5 juillet, à partir de 15h30, pour figer ces « mises en scène ». Deux autres sessions de prises de vue auront lieu ensuite aux Perrières, dans le cadre des animations proposées par la Maison Pour Tous, jeudi 20 juillet à partir de 15h30, lors de l'animation jeux d'eau et vendredi 21 juillet, à partir de 19h lors de la soirée antillaise.

Infos complémentaires à La Bibliothèque Municipale Nelson Mandela au 02 40 77 89 91 et à La Maison Pour Tous au 02 40 93 68 19.

AGENDA

DU 20 JUIN AU 23 SEPTEMBRE 2017

Mardi 20 juin

**PRÉSENTATION SAISON
CAPELLIA**

19h, entrée libre, (lire page 4)
espace culturel Capellia

Mercredi 21 juin

BOOKFACE (lire page 29)

Mercredi 21 juin

DON DE SANG

De 16h à 19h30
Salle Jean Jaurès en centre-ville
dondusang44240@orange.fr
www.dondusang.net

Samedi 24 juin

KERMESSE SAINT-MICHEL

À partir de 14h
École Saint-Michel, puis sur le site de la
Gascherie
kermesse.commission@gmail.com
www.ecolesaintmichel.org

Samedi 24 juin

**RUGBY'N ROLL
DU XV DE L'ERDRE**

Stade Bourgoin-Decombe, de 8h à 23h
Entrée libre
www.xvdelerdre.com

Dimanche 25 juin

VIDE-GRENIER ACC FOOT

Parking Géant

Lundi 26 juin

CONSEIL MUNICIPAL

De 19h à 21h
espace culturel Capellia

Du 1^{er} juillet au 30 juillet

**EXPOSITION
D'ANDRÉ DODARD**

Maison Pour Tous, entrée libre

Samedi 1^{er} juillet

GALA DE L'ACC GYM

Gymnase de Mazaire, 15h, entrée libre

Mardi 4 et mercredi 5 juillet

BOOKFACE (lire page 29)

Vendredi 7 juillet

VACANCES SCOLAIRES

Vendredi 7 juillet

FEST NOZ avec Laouen Breudeur
Gesvrine, de 20h à 22h (lire pages 26-27)

Samedi 8 juillet

ANDRÉ DODARD, SCULPTEUR

présente son travail et ses inspirations
Maison Pour Tous, 11h, entrée libre

Mardi 11 juillet

SOIRÉE BARBECUE ET JEUX

Les Perrières, dès 18h30 (lire pages 26-27)
Rens. 02 40 93 68 19

Mercredi 12 juillet

**SORTIE PLAGE ET VISITES
LES SABLES D'OLONNE**

De 9h30 à 18h
www.mptlachapelle.com

Jeudi 13 juillet

**FÊTE NATIONALE,
FEU D'ARTIFICE**

Centre-ville, 23h15, Gratuit

Samedi 15 juillet

**CONCOURS EN DOUBLETTE,
ACC PÉTANQUE**

Boulodrome Massigné

Mardi 18 juillet

**CONCERT LOS MANCHOS
DE LA MANCHA**

Gesvrine, dès 20h (lire pages 26-27)

Jeudi 20 juillet

JEUX D'EAU

Les Perrières, dès 15h30 (lire pages 26-27)

Jeudi 20

et vendredi 21 juillet

BOOKFACE (lire page 29)

Vendredi 21 juillet

SOIRÉE ANTILLAISE

Les Perrières, à partir de 19h (lire pages
26-27)

Samedi 22 juillet

LES ARTS EN FOLIE

Ferme de la Hautière, de 10h à 17h

Dimanche 23 juillet

**COURSES CYCLISTES – USSH
PRIX COFELY**

Comités des fêtes
Départ rue du Président Coty
Minimes : départ 10h
Cadets : départ 13h30
1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème}, juniors : départ 15h15
<http://ussh.info/organisations-ussh/>

Mardi 25 juillet

BALADE CONTÉE

Départ de la Bibliothèque Municipale Nelson
Mandela, 18h
Avec Pierre Desvignes, conteur, entrée libre
Rens. 02 40 93 68 19

Vendredi 28 juillet

SOIRÉE ANNÉES 80 !

Salle Barbara à Gesvrine, de 20h à 00h
(lire pages 26-27)

Samedi 29 juillet

**NUITS DES ÉTOILES,
LE C.O.CH.ER**

Stade du Buisson de la Grolle, 16h

Samedi 12 août

**CONCOURS EN DOUBLETTE,
ACC PÉTANQUE**

Boulodrome Massigné

Lundi 21 août

DON DE SANG

De 16h à 19h30
Salle Jean Jaurès
dondusang44240@orange.fr
www.dondusang.net

Mardi 22 août

SOIRÉE BARBECUE & JEUX

Gesvrine, 19h (lire pages 26-27)

Mercredi 30 août

APRÈS-MIDI JEUX

Le Voyage À Nantes des enfants & des grands
Maison Pour Tous, 13h30

Jeudi 31 août

au dimanche 3 septembre

**LES RENDEZ-VOUS
DE L'ERDRE** Lire page 28

Jeudi 31 août

CASINO & MAGIE

Salle Balavoine, de 19h à 00h
Rens. 02 40 93 68 19

Du samedi 2

au dimanche 3 septembre

**TOURNOI PATRICK,
CHAPELAINE HANDBALL**

Gymnase et Halle de Mazaire

Samedi 2 septembre

URBAN CULTURE

De 14h à 19h
Skate-Park – Le Jam

Lundi 4 septembre

RENTRÉE SCOLAIRE

Dimanche 10 septembre

LES JARDINS DES ARTS

Centre-ville, de 10h à 18h30 (lire page 16)

Samedi 23 septembre

LA VILLE AUX ENFANTS

Centre-ville, de 10h à 23h

Dimanche 1^{er} octobre

**VIDE-GRENIER DE L'AMI-
CALE LAÏQUE GESVRINE**

Parking du Centre Commercial Gesvrine et le
boulevard du Gesvres, de 9h à 18h
+ de 150 exposants
Inscriptions uniquement le samedi 9
septembre à la vitrine
associative à l'espace culturel Capellia.
Prix d'un emplacement : 10€



AGENDA DE L'OMCRI

Office Municipal de la Culture et des Relations Internationales

Samedi 9 septembre

de 9h à 17h

VITRINE DES ASSOCIATIONS

(lire page 7)
espace culturel Capellia, entrée libre
U.A.C.E.
80 associations culturelles, sportives et de solidarité
présentent leurs activités.
Aurélien Briand
UACE44@laposte.net

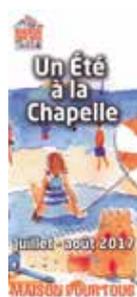
Dimanche 10 septembre

de 9h à 20h

**10^E FESTIVAL LES JARDINS
DES ARTS PAYS DE LOIRE**

(Lire page 16)
Hôtel de Ville et parc de la Gilière, entrée libre,
restauration sur place
600 œuvres, 60 artistes, chants, danse et musique
Marie Gérardière 02 40 77 88 07
marie.Gerardiere@free.fr

À LA CABANE À JEUX



Juillet - Août

La Maison Pour Tous organise des
animations à la Cabane à Jeux tout l'été
(p'tit déj emploi, cueillette & confitures,
graffiti tricot, dimanches ludique,
fabrication de bateaux miniatures,
de meubles en palette...)

Retrouvez l'ensemble du programme sur
www.mptlachapelle.com

CINÉ-CLUB

**CIGARETTES
ET CHOCOLAT CHAUD**

Comédie (1h38), de Sophie Reine
Avec Gustave Kervern, Camille Cottin, Héloïse Dugas
Sam. 23 sep. 20h45
(en centre-ville, en plein air, gratuit)
Dans le cadre de La Ville aux enfants

INDIAN PALACE

Comédie dramatique (2h05), de John Maddenavec
Avec Judi Dench, Tom Wilkinson
Dim. 8 oct. 15h
Dans le cadre des Rendez-vous d'Automne

**LA GRANDE COURSE
AU FROMAGE**

Animation, comédie (1h18), de Rasmus A. Sivertsen
Avec Michel Hinderijckx, Philippe Allard
Dim. 22 oct. 15h
Dans le cadre de 7 Familles, La Maison Pour Tous

PATIENTS

Comédie dramatique (1h50), de Grand Corps
Malade, Mehdi Idir
Avec Pablo Pauly, Soufiane Guerrab, Moussa
Mansaly
Dim. 17 déc. 15h
Dans le cadre du Téléthon

**FILM DES VOYAGEURS
CHAPELAINS**

Dim. 28 jan. 15h
Dans le cadre de la Saison Voyage-Voyages
de l'OMCRI

À l'espace culturel Capellia
En partenariat avec l'A.M.I.E

ESPACE CULTUREL

CAPELLIA

17
—
18



LES SEA GIRLS | BAGAD KEMPER
CARMEN MARIA VEGA + ZAZA FOURNIER + CLÉA VINCENT
LE CERCLE DES ILLUSIONNISTES | GALAPIAT CIRQUE
CIE ACCRORAP | JULIETTE | FESTIVAL SAPERLIPUPPET

graphisme : l'atelier du boug



LA CHAPELLE
SUR ERDRE

CAPELLIA
ESPACE CULTUREL
LA CHAPELLE-SUR-ERDRE

ESPACE CULTUREL CAPELLIA - Chemin de Roche Blanche - 44240 La Chapelle-sur-Erdre
T. 02 40 72 97 58 - billetterie.capellia@lachapellesurerdre.fr
www.capellia.fr

AGENDA 21